Plan prévisionnel de mise en place du CMMI dans une organisation de maturité 1.

En amont, il conviendra d'évaluer le statut initial et prendre connaissance de la méthodologie utilisée pour l'ensemble des processus de l'organisation, afin de faire un bilan sur ce qui devra être mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du CMMI.

Un questionnaire à été envoyé par mail à tous les collaborateurs afin de prendre connaissance de leur rôle, de leur responsabilité, et des tâches qu'ils sont amenés à effectuer.

La mise en application du CMMI se fait pour l'ensemble des processus de l'organisation, à savoir :

- Le management de projet
- L'ingénierie
- Le support
- Le management des processus.

Le présent document constitue le plan de mise en application du CMMI au sein de l'organisation, dans une démarche d'amélioration continue. Il pourra être revu et adapté selon l'évolution de cette mise en œuvre.

1- Passage de maturité 1 à 2

a Planification de Projet (destiné aux chefs de projets)

- O Mise en place d'une politique d'organisation :
 - Estimation de la portée du projet
 - Planification
 - Définition des phases du cycle de vie
 - Estimation des charges/coûts
 - Prévision des ressources
 - Prévision des compétences nécessaires
- Mise en place de la gestion des exigences
- Mise en place d'un contrôle qualité.
- Mise en place d'un suivi de processus.
- Assurer la capitalisation des savoir-faire afin d'établir une base applicable à l'ensemble des processus de l'organisation.

2- Passage de maturité 2 à 3

- Standardisation de la méthodologie appliquée au processus de management projet
- Mise en place des normes génériques applicables à l'ensemble de l'organisation
- Assurer la formation de l'ensemble du personnel
- Assurer un suivi de la mise en application du CMMI par des réunions dédiées
- Mise en place d'un plan d'amélioration

3- Passage de maturité 3 à 4

- Assurer l'application des bonnes pratiques au sein de l'organisation
- Assurer de la collecte des compétences sur une plateforme de documentation dédiée
- Analyser les performances de l'entreprise
- Analyser la qualité ressortant des pratiques mises en place
- Analyser les risques à des fin d'anticipation
- Maintenir les objectifs et les bonnes pratiques édictées

4- Passage de maturité 4 à 5

- Evaluer les analyses de performance quantitatives et qualitatives
- Anticiper les besoins pour les projets futures
- Optimiser les processus au besoin
- Maintenir l'application des bonnes pratiques